

Jacques Anthian annonce sa démission de la présidence de la Communauté d'agglomération du Grand Dax

Jacques Anthian annonce sa démission de la présidence de la Communauté d'agglomération du Grand Dax

Jacques Anthian annonce sa démission de la présidence de la Communauté d'agglomération du Grand Dax

Le président Jacques Anthian a annoncé ce jour sa démission aux 79 élus représentant les vingt communes membres de la Communauté d'agglomération du Grand Dax.

Il a indiqué avoir pris sa décision « en son âme et conscience ».

Après avoir remercié ses collègues pour leur confiance, Jacques Anthian a souligné qu'une intercommunalité est « un corps vivant,

fait de cellules toutes aussi essentielles les unes que les autres malgré leur taille diverse. Chacune a sa place dans l'ensemble.

Il ne doit pas y avoir de chaînon manquant pour que l'énergie collective soit vivace ».

« Je voudrais », a-t-il poursuivi, « vous redire la chance que nous avons toutes et tous d'être ici élus. Notre territoire est riche de communes à taille humaine. Il est porteur de potentialités économiques. Il est vecteur de convivialité et de dynamisme associatif. Il mérite que lui soit conservé une harmonie entre l'urbain et le rural. Il nous pousse à une gestion pragmatique, reflet de nos ressources réelles. Il appelle à préserver le sens de la simplicité et de l'écoute, dans nos différences et nos dialogues. C'est ce qui peut le mieux rendre nos décisions raisonnables, à notre échelle, sans toutefois manquer d'ambitions pour l'avenir proche. La véritable émulation ne me semble pas provenir de la concurrence, mais de la synergie ».

Jacques Anthian avait la veille annoncé également sa démission de la fonction de Maire de Seyresse.

Renouvelé président du Grand Dax le 14 avril 2008 à la suite des élections municipales, Jacques Anthian avait succédé en juillet 2004 à Jean-Pierre Pénicaut, ancien député-maire de Saint-Paul-lès-Dax, à la présidence de la Communauté de communes du Grand Dax.

Il a notamment supervisé le passage du statut de Communauté de communes à Communauté d'agglomération (fin 2006), la mise en œuvre effective des compétences communautaires, en particulier l'action sociale, la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale et le transfert de ses 130 agents, l'élaboration du projet d'agglomération et la signature du contrat d'agglomération avec la Région Aquitaine et le département des Landes (en 2009).

[Discours du Président Jacques Anthian](#)

Non